RENAULT Sud

SUD RENAULT CLEON

RUE DE TOURVILLE BP 10 / 76 410 CLÉON

☐ : 01.76.86.69.76 ☐ 01.76.86.13.78

☐: 01.76.86.13.45 http://sudrenault.org/cléon

Solidaires Sud Industrie

Tract n°10

Novembre 2018

Des accords de dupes

Ces dernières années, nos conditions de travail ont été profondément bouleversées. Cette évolution est le résultat, pour une bonne part, de deux accords d'entreprise :

- L'accord de compétitivité du 13 mars 2013, intitulé « *Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France* »,
- L'accord de compétitivité du 13 janvier 2017, intitulé « *Renault France CAP 2020 : Contrat d'Activité pour une Performance durable de Renault en France* ».

Ces accords font table rase des précédents accords, et visent à établir un nouveau contrat avec les salariés et leurs syndicats.

En 2013, la direction de Renault a invoqué une baisse structurelle du marché européen pour imposer un premier accord de compétitivité.

Maniant la peur et les menaces (la fermeture de deux sites industriels était évoquée en coulisses), la direction, au bout de 11 réunions de négociation, obtint satisfaction… et la signature de trois délégués syndicaux centraux (CFDT, CFE/CGC et FO) confortés par une insuffisante mobilisation des salariés.

Cet accord *« dans lequel les parties* [signataires] *s'engagent réciproquement »*, écrivait la direction dans le Préambule, « *conduira Renault à* ***maintenir en France ses sites industriels et les activités d'ingénierie et tertiaire****. Cet engagement s'inscrit dans un contexte d'activité de* ***production en France essentiellement liée aux besoins du marché européen****. Depuis l'année 2007,* ***ce marché connait une baisse, d'abord considéré comme conjoncturelle, puis maintenant comme structurelle*** ».

Or la baisse du marché européen n'avait rien de structurelle : **le marché européen repartait à la hausse dès la fin de l'année 2013.** Il a aujourd'hui dépassé même son niveau d'avant la crise de 2008.

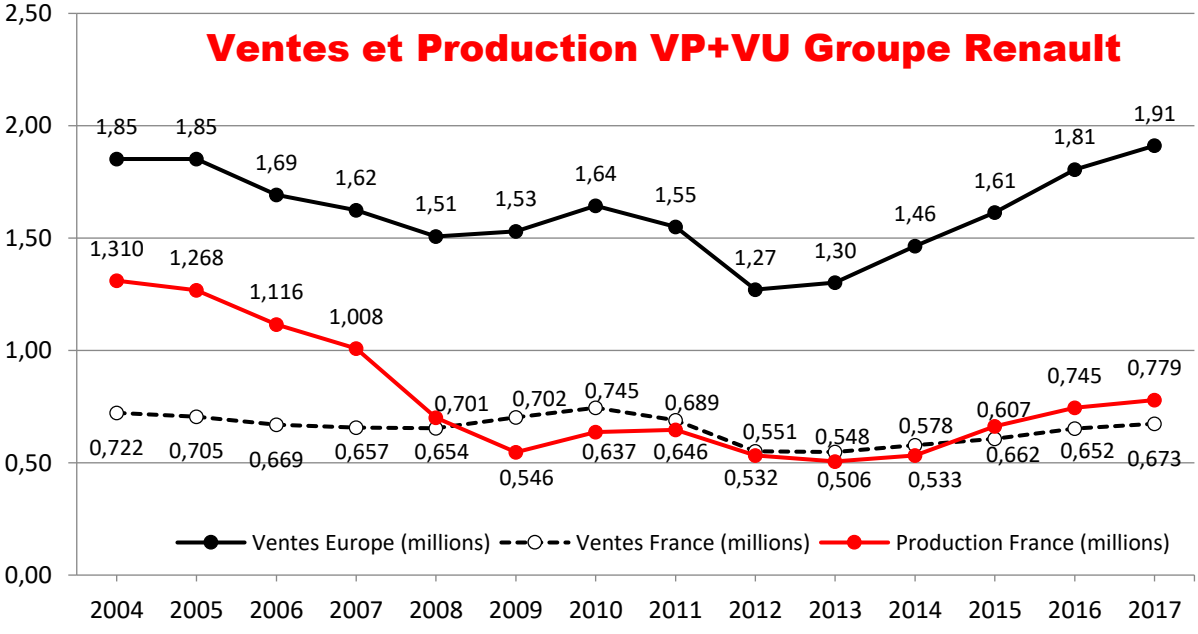

La production des usines française est remontée à partir de 2013 parce que les marchés automobiles français et européens sont repartis à la hausse. Ce n'est pas l'accord de compétitivité de 2013 qui a permis à Renault de rebondir en France, mais les ventes. **Renault n'a jamais été réellement en DANGER.**

Une dégradation structurelle

Si la baisse des ventes n'a rien de « structurelle », l'accord de compétitivité de 2013 va fortement et durablement dégrader la situation des salariés :

➔ Suppression d'au moins 7500 postes obtenus par des départs volontaires (Dispenses d'Activité notamment)
➔ Quasi blocage des salaires (0% d'AGS, 1.25 % d'Augmentation Individuelle sur 3 ans)
➔ Recentrage de l'Ingénierie/tertiaire sur son « *cœur de métier* », workpackages, délocalisation,
➔ Suppression du CEF compensée pour APR et ETAM (-35mn/sem), non compensée pour les cadres (4 jours/an)
➔ Sites industriels organisés en pôles régionaux, mutualisation des fonctions support et détachements intersites
➔ Augmentation du temps de travail en usine de 6,5 %, perte importante de congés liés à des accords locaux

Acte 2 : CAP 2020 vers la flexibilité et la sous-traitance

Fort de son succès en 2013, la direction remet le couvert fin 2016, invoquant cette fois les « *mutations* » de l'automobile pour faire signer aux mêmes syndicats un nouvel accord de compétitivité. Le chantage porte sur l'attribution de nouveaux modèles et volumes de production en usine, avec une promesse de « *renforcer les ressources de l'ingénierie France* ».

Comme il y eut **10 000 départs au lieu de 7 500** de 2013 à 2016, la direction dut augmenter les embauches.

Le deuxième accord de compétitivité de janvier 2017 « CAP2020 » suspend les Dispenses d'Activité et conditionne les embauches à davantage de flexibilité :

➔ Modulation du temps de travail : prise de RTT en cas de basse activité, overtime en usine (+1h/jour si besoin)
➔ Objectif de 90 véhicules par employé et par an à horizon 2019
➔ Suppression de 10 jours de congé fin de carrière

En guise de « renforcement », la R&D voit son budget restreint à 8 % du Chiffre d'affaire, le renforcement des workpackages et de l'entreprise étendue !

Cette fois, pas la moindre menace de crise ne justifiait ce nouvel accord de compétitivité. Les bénéfices ne cessaient de progresser (3,4 milliards en 2016). Mais puisque le pli était pris, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?

En 12 ans, Renault a transféré 40% de sa production hors de France pour réduire ses couts de main d'œuvre

Bien avant la crise de 2008, Renault a commencé à transférer une partie de sa production vers des pays à bas salaires (Slovénie, Turquie, Maroc...). Après la production, l'Ingénierie/tertiaire a aussi subi des délocalisations.

La mise en concurrence des salariés entre pays différents vise à faire pression sur les salaires et sur leur productivité. Dans chaque pays, l'attribution de modèles et de volumes de production sont régulièrement conditionnés à l'acceptation d'un accord de compétitivité.

IL Y AURA MOINS D'ELUS. CHOISISSEZ-LES BIEN !

Les élections professionnelles auront lieu à CLEON JEUDI 8 novembre à partir de 3h30 à 18h. Elles permettront d'élire vos représentants au sein des nouvelles Instances représentatives du Personnel (IRP), issues des Ordonnances Macron de 2017 : le Comité Social et Economique (CSE). L'objectif du gouvernement était de supprimer les obstacles au développement économique des entreprises. Il faut croire que les représentants du personnel en font partie, car avec le CSE leur nombre et leurs moyens passent au laminoir !

LE 8 NOVEMBRE 2018

Voter pour les candidat-e-s SUD, c'est permettre qu'une voix combative et indépendante se fasse entendre dans l'entreprise, et affirmer qu'il faut donner plus de pouvoir aux salariés.

Pour un syndicalisme qui ne se résigne pas ! VOTEZ SUD !